

RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPE,
du Groupe Scolaire Caroline Aigle
10 rue Maximilien Robespierre
91120 Palaiseau
aape.carolineaigle@gmail.com

Direction des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Essonne
A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU
Boulevard de France
91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 25/11/21 (envoyée en RAR et email)

Objet : Responsabilité de l'Education nationale dans la perte de chance pour la scolarité des enfants de la classe de CE1-CE2

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
• S/C Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Palaiseau

Encore une fois, la classe de CE1-CE2 n'a pas eu d'enseignant aujourd'hui. C'est déjà la quatrième lettre que nous, représentants des parents d'élèves AAPE pour le groupe scolaire Caroline Aigle, vous envoyons en ce début d'année pour vous alerter au sujet de cette classe en particulier. Le caractère répété de ces non-remplacements met en péril l'acquisition des connaissances pour ces élèves mais aussi leur sécurité.

En effet, la solution jugée la moins dégradée sur le plan sanitaire, et donc mise en œuvre ce jour, a consisté à répartir les élèves dans les classes du même « groupe classes » alors même que l'une d'entre elles a été fermée pour cas positif à la Covid-19 cette semaine. Une fois de plus, les parents d'élèves de la classe de CE1-CE2, prévenus le matin même, sont **fragilisés auprès de leur employeur** (pose de journées de congés à la dernière minute voire de journée sans solde pour certains) et/ou **culpabilisés car participant aux brassages des élèves et à la dégradation des conditions d'apprentissages des autres classes** alors même **qu'aucune continuité pédagogique¹ n'est proposée à leurs enfants.**

Sur l'absence de continuité pédagogique devenue désormais un sujet de préoccupation majeure, les parents de cette classe ont alerté la directrice à plusieurs reprises² sur :

- **L'absence de communication** vers les parents quant aux durées et modalités de remplacement ;
- La multiplicité des remplaçants intervenant sur la classe induisant de facto des discontinuités tant **sur le contenu que sur les méthodes d'apprentissage.**

En réponse lors du conseil d'école, aucune solution n'est envisageable car les enseignants remplaçants ont « leur liberté pédagogique » et les enseignants titulaires n'ont pas d'obligation légale à tenir un journal de classe. Outre le caractère perturbant pour les parents de ces réponses, l'observation des cahiers des élèves interroge sur le niveau des élèves au terme de cette année :

¹ Le travail en autonomie en fond de la classe ne peut être considéré comme une modalité de continuité pédagogique sur des feuilles volantes sans lien avec les apprentissages en cours.

² Courrier du 08/11/2021 co-signé par les parents et questions posées lors du Conseil d'école du 09/11/2021.

Copie transmise à : Ministère de l'Education Nationale - Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Lettre RAR / Rectorat de l'académie de Versailles – Rectrice - Madame Charline AVENEL

- **Retard important dans l'apprentissage en français** : sur des notions de grammaire, orthographe, vocabulaire, etc. Certaines leçons de français se sont retrouvées dans le cahier des mots mais au total on ne retrouve que 6 leçons pour les CE1 depuis le début de l'année.
- **Retard important dans l'apprentissage en mathématiques** : Deux leçons dans le cahier de leçons des CE1 depuis le début de l'année, les mots-nombres puis les droites et segments ; dans leur fichier de mathématiques, des notions non abordées (pages sautées) et la dernière notion abordée concerne les additions posées.
- **Retard important dans l'apprentissage en anglais** : seulement 2 notions abordées depuis le début de l'année !
- **Suspension des activités pédagogiques complémentaires (APC)**, en particulier, pour les élèves identifiés à besoin lors des évaluations³ de début d'année.

Aujourd'hui, nous apprenons que les enfants de la classe de CE1-CE2 ont eu à réaliser un **travail en autonomie** et des exercices **sur des notions qu'ils n'ont pas encore vues en classe et pour lesquels aucune explication ne leur a été fournie en amont** et qu'ils ont beaucoup de temps libre pour jouer (garderie). Afin d'éviter plus de retard, les parents des élèves de CE2 demandent que les 5 CE2 de la classe soient répartis dans les deux autres classes avec des CE2 (qui font partie du même « groupe classes »).

Dès lors, ces inquiétudes légitimes et accumulées se transforment aujourd'hui en **colère consécutive à l'abandon de ces élèves par le service public de l'Education nationale**. Malgré tout, **Les parents cherchent néanmoins des solutions pour pallier eux-mêmes aux manques d'enseignants** : proposition de davantage d'accompagnants pour la dernière séance de piscine (test final d'aptitude dans l'eau) et proposition d'intervention dans la classe avec un squelette **refusées pour des questions de responsabilité**.

Devant l'urgence de la situation, et comprenant bien que nous ne pouvons nous substituer aux enseignants manquants, **nous vous demandons donc d'agir en responsabilité afin que nos enfants bénéficient enfin d'un accès normal à l'enseignement jusqu'à la fin de l'année scolaire notamment par la mise en place effective d'un remplacement pérenne**. Nous espérons ainsi atténuer le préjudice lié aux manquements répétés de l'Education Nationale envers nos enfants. Nous vous remercions par avance pour les solutions que vous pourrez nous apporter afin de garantir à nos enfants de bonnes conditions d'apprentissage en respectant la santé de tous.

Dans l'attente d'une véritable continuité pédagogique dans notre école, veuillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, l'expression de nos sentiments distingués

Les représentants de l'AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAAPE
Et les parents d'élèves de la classe de CE1-CE2 :

M et Mme ALAKIAN	M et Mme CHEHIMI	M ORIA et Mme MULLER
M et Mme ALI-MESSAOUDI	M et Mme COSTIN	Mme NWOGUIA
M et Mme AZZOUG	M et Mme DACIUS	M et Mme RATSIMALA
M et Mme BABA MOUSSA	Mme DHIFALLAH	M et Mme SCUTARI
M et Mme BRUNEL	Mme KOUASSI	
M et Mme CHABI	M et Mme LADJ	

³ Pour information, les résultats des élèves aux évaluations nationales, départementales et/ou locales, ne sont jamais communiqués sur instruction de l'IEN de la circonscription de Palaiseau et de la direction de l'école, ce qui laisse présager de mauvais résultats année après année.

Copie transmise à :

Ministère de l'Education Nationale - Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Lettre RAR / Rectorat de l'académie de Versailles – Rectrice - Madame Charline AVENEL